



Communiqué de presse – Annecy – jeudi 21 mars 2019

L'ARDSL, le GTE et Inspire tirent le signal d'alarme :

Les dessertes du Léman Express à Annecy et dans la vallée de l'Arve remises en causes par une histoire d'antenne à La Roche-sur-Foron !

Et si le Léman Express circulait uniquement entre Evian et Genève, à compter du 15 décembre 2019 ?

L'ARDSL, le Groupement Transfrontalier Européen et Inspire dénoncent les menaces portées par une minorité de riverains de la gare de La Roche-sur-Foron appuyés par quelques élus, **qui compromettent très sérieusement le déploiement du RER transfrontalier sur Annecy et la vallée de l'Arve !**

La desserte de la gare de La Roche devrait être portée à 64 trains par jour contre 43 actuellement, avec 2 trains par heure entre Genève et La Roche, dont un sera prolongé à Annecy, et l'autre à Saint-Gervais. Ce saut d'offre est conditionné à la mise en place d'un système de communication sol-bord indispensable à la sécurité des circulations, le GSM-R¹. Seul le déploiement de l'antenne prévue en gare de La Roche suscite des oppositions.

Pour l'ARDSL, « Le Léman Express est le projet majeur de mobilité pour la Haute-Savoie, le bassin lémanique et même pour la Région Auvergne Rhône-Alpes en 2019 ». L'ARDSL appelle chacun au sens des responsabilités. Le Préfet de la Haute-Savoie, la Région et ses vice-présidents haut-savoyards, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, les parlementaires de Haute-Savoie, le Grand Annecy, Annemasse Agglo et les intercommunalités de la vallée de l'Arve doivent soutenir sans réserve ce projet d'intérêt général et tous les aménagements nécessaires à son bon fonctionnement ».

L'ARDSL souligne que « l'intérêt général doit prévaloir sur les intérêts particuliers. **La Haute-Savoie ne peut pas faire échouer le lancement du RER transfrontalier** ». Il est totalement inenvisageable que le Léman Express ne desserve pas Annecy et la vallée d'Arve ou que le niveau de dessertes soit revu à la baisse, faute d'une antenne GSM-R en gare de La Roche.

¹ Le GSM-R, est un système radio permettant la communication entre les trains et les postes de circulation. Il assure la sécurité des circulations des trains.

Les conséquences d'une telle situation seraient terribles : offre ferroviaire amputée, échec commercial du Léman Express, absence de report modal, maintien de la pollution de l'air due au trafic routier excessif, des objectifs non tenus pour le Grand Annecy et la vallée de l'Arve puisque la plupart des collectivités locales qui ont financé les travaux du Léman Express se verraient privées d'une desserte ferroviaire régulière avec Genève.

Pour Inspire, « le ferroviaire est une solution de déplacement vertueuse, pouvant apporter une réponse aux enjeux climatiques et sanitaires liés au secteur des transports, qui est le 1er émetteur de gaz à effet de serre en France et générateur d'environ 70% des émissions de dioxyde d'azote et de 20% des particules dans le département de la Haute-Savoie. Le Léman Express répondra aussi au problème de la congestion routière, empoisonnant pour la qualité de vie des habitants dans le département ».

Le site GSM-R de La Roche doit impérativement être construit selon le calendrier prévu, afin de ne pas transformer ce projet majeur en échec commercial. Les trois associations demandent donc aux élus de soutenir intégralement le projet et que le site GSM-R soit installé dans les délais impartis afin que le Léman Express entre totalement en service le 15 décembre prochain.

Contact presse : presse@ardsl.org - 06 26 37 58 11



ASSOCIATION RAIL DAUPHINÉ SAVOIE LÉMAN

37 avenue de Genève – F-74000 Annecy
presse@ardsl.org – www.ardsl.org

